

Le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)** s'est tenu le 18 octobre 2016 sur le site Satie avec la Direction locale. Vos représentants **FORCE-OUVRIERE**, Philippe Masson (DDFIP, titulaire), Josette Béziade (DRESG, suppléante) et Philippe Flohr (DRESG, expert), étaient présents.

Les sujets suivants ont été abordés :

. **Rapport annuel 2015 de la médecine de prévention** : Du fait de l'arrivée d'un médecin à mi-temps à Montreuil, le nombre de visites a augmenté. Bien que les stagiaires ne soient pas pris en compte dans les effectifs, ils le sont dans les visites réalisées, excepté pour l'année de formation.

Les demandes de visites peuvent être effectuées par tout moyen : Téléphone, mails, etc.

Il ressort de ce rapport que l'absentéisme est faible globalement pour toutes les directions, que les RPS (Risques psychosociaux) sont en augmentation et que les grosses directions que sont les Douanes et la DDFIP 93 ont des difficultés de gestion certaine, situation due à de multiples raisons, comme le fait que pour les Douanes, le docteur Simonot a désormais des missions au niveau national. La souffrance au travail apparaît également sur certains sites des Douanes et de la DDFIP 93 et les signalements sont en hausse à la DIRCOFI.

FO FINANCES est intervenu pour indiquer qu'il y a de plus en plus d'agressivité, que cette dernière soit interne (entre agents quel que soit leur grade et échelon) ou externe (avec les usagers), ce à quoi la direction a répondu que cette situation était inacceptable, qu'elle cherchait en permanence des solutions et n'était pas informée de l'éventuel accroissement de cette agressivité.

La direction a indiqué mettre en place des vigiles en période d'échéance (les vigiles ne pouvant évacuer les usagers), un affichage au guichet en cours d'expérimentation rappelant les poursuites pénales en cas de comportement anormal et envisager la fermeture du poste (les usagers feront ainsi, selon la direction, la police eux-mêmes : Auto-responsabilité).

La direction a ajouté être consciente du problème, ne pas être coupée de la réalité du terrain et ne pas vouloir demander aux agents de faire le soir un comptage de bâtons de comptage des incivilités de la journée d'accueil.

La direction a rappelé sa politique, qui est la mise en place de vigiles, limiter le temps de présence des usagers au guichet et apposer des affiches.

Les organisations syndicales regrettent la banalisation des incivilités et la résignation des agents et ont demandé à la direction si elle avait prévu la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les agents ?

La direction a répondu qu'elle privilégiait également **la prévention par la mise en place de formations** à destination des agents pour gérer ces situations avec des jeux de rôles pour apprendre à gérer son stress, être calme, donc à apprendre à se maîtriser, comme indiqué dans le DUERP.

En ce qui concerne **l'anonymat des agents**, la direction a assuré garantir l'anonymat des agents de guichet et d'accueil et qu'un prénom pouvait être choisi autre que le sien propre.

. **Enquête sur les conditions de travail dans les accueils des SIP d'Aubervilliers et de Noisy le Sec** : **FO FINANCES** tient à relater de manière la plus objective possible ce qui s'est passé sur ce sujet à ce CHSCT, les propos étant acté au procès-verbal du CHSCT, et son objectif étant d'informer :

La direction locale a indiqué que malgré le fait que le travail ait été effectué en concertation avec les organisations syndicales (choix des deux sites, questionnaires) et que la spécificité de la Seine-Saint-Denis soit connue par la direction générale, elle était déçue par le rapport et les conclusions présentées qui n'étaient que des reprises de points de vue généraux des organisations syndicales, à savoir la création d'emplois, la souffrance au travail, etc ...

La direction a regretté que l'enquête ne prenne pas en compte l'accueil particulier et la spécificité de certains sites.

Les organisations syndicales (OS) parties prenantes de l'enquête (Solidaires, CGT, CGT-FO) ont rappelé que la présentation de cette enquête avait été effectuée lors du CHSCT du 28/06/2016, que l'enquête ne reprenait que les avis d'agents, mêmes si ces derniers sont partis à leur demande en mutation à ce jour et que des préconisations et mesures ont été proposés sur plusieurs points.

Les OS ont de nouveau confirmé demander le comblement des emplois non pourvus au TAGERFIP, que le manque d'emplois avait des conséquences manifestes sur les conditions de travail et demander que les emplois budgétés soient pourvus.

Les OS ont ajouté que ce rapport d'enquête n'était pas à charge mais dans une démarche constructive et transparente, en insistant pour que la direction donne son avis général avec un calendrier de mesures concrètes en s'étonnant de l'absence de propositions dans les dépenses proposées au CHSCT pour les 2 sites concernés.

La direction a répondu que 21 dossiers de gros immobiliers étaient ouverts à ce jour dans le département en contestant le sentiment d'abandon repris dans le rapport d'enquête, qu'en ce qui concerne Aubervilliers, l'architecte avait rendu un mauvais travail, et que pour Noisy le Sec le problème de la copropriété se posait.

En ce qui concerne les situations de burn-out, la direction a indiqué que ce dernier était à la marge puisque concernant de 4 à 10 agents sur les 1970 agents de la DDFIP 93.

En ce qui concerne les emplois, la direction a regretté le maintien de cette revendication classique des OS, le nombre étant de 30 à 40 par an, donc un coefficient bien moindre que dans d'autres départements, et a dénoncé les propos outrés de l'enquête bien loin des réalités et les attaques personnelles.

Les OS ont rappelé les taux de mutation avec pour Noisy le Sec un départ massif des agents qui sont pratiquement tous partis, que les conclusions de l'enquête sont un rendu des agents, un sentiment d'abandon de ces derniers face à parfois 1 800 usagers par jour à l'accueil, en reconnaissant les efforts faits par la direction locale.

La responsable du SIP de Noisy le Sec, présente, a pris la parole et, après avoir indiqué ses 40 ans de cotisation à Force ouvrière et ne pas comprendre les attaques dont elle était l'objet, s'en est pris oralement aux conclusions de l'enquête en indiquant en pleurant que le risque psychosocial existe pour les cadres A+ en qualifiant le rapport d'enquête de « torchon » qui serait à charge contre elle qui est une femme de dialogue soucieuse du bien-être de ses agents, qu'elle est prise comme une incapable alors que les résultats du SIP sont excellents.

La responsable du SIP de Noisy le Sec a ajouté que le taux de mutation du SIP de Noisy le Sec était le même que celui du département et que seules les OS étaient responsables du départ des agents par la publicité qu'elles font au département, la conséquence étant que plus aucun agent ne veut venir en Seine-Saint-Denis.

La responsable du SIP de Noisy le Sec a regretté l'affectation des B en trésorerie et pas en SIP (les affectations sont du ressort de la direction), que les OS feraient mieux de se retrousser les manches au lieu faire des attaques personnelles et qu'elle n'était jugée que par la direction.

La direction locale a ajouté que le terme « Abandon » signifie « Laisser tout seul », que la direction ne s'occupe d'aucun site y compris les SIP de Noisy le Sec et Aubervilliers, alors que les travaux mis en œuvre sont modestes ou très longs et que la direction locale est présente sur le terrain en permanence.

La direction a rappelé qu'un projet immobilier prend 4 ans quand tout va vite, que tout ce qui est demandé obtient une réponse et une intervention rapide.

La direction a regretté les propos en décalage et exagérés des OS, qu'en ce qui concerne le burn-out, le malaise au travail, le harcèlement, la responsable du SIP de Noisy le Sec est dans le sujet puisque concernée, que le ressenti dans les services est tout autre que la tonalité très noire du rapport, avec par exemple le service civique affecté à Noisy le Sec qui est ravi de sa présence à la DDFIP 983 et va passer les concours.

La responsable du SIP de Noisy le Sec a ajouté avoir fait une contre-enquête auprès des 18 agents d'accueil suite aux coups bas et à la méchanceté gratuite du rapport d'enquête, et qu'elle réserve le pré-rapport des conclusions de cette contre-enquête à la direction et pas aux OS.

FO FINANCES a rappelé regarder le droit et pas la souffrance qui est partout, a rappelé que son objectif est l'apaisement pour diminuer la souffrance au travail en trouvant des solutions concrètes et en regrettant qu'aucune réponse n'ait été donnée à ce jour aux questions posées, même si la majorité des agents ayant participé à l'enquête sont partis.

La direction a donné des indications concernant les 2 sites :

. **SIP d'AUBERVILLIERS** : Suite au travail « mal fait » de l'architecte pour des raisons non précisées (il semblerait que ce soit une surcharge de travail et un manque de temps de l'architecte), la DG a repris en main le dossier. La direction a ajouté que le SIP d'Aubervilliers est un site domanial et un bâtiment très ancien, une construction dépassée, qu'il faudrait 20 à 30 millions d'Euros pour le reconstruire, ce qui est hors de question, et donc envisage la reconstruction du hall en lieu et place des archives et que seul le bout du bâtiment amianté serait reconstruit, mais que cela risque de prendre du temps (accord DG + crédits).

Pas de date indiquée.

. **SIP de NOISY LE SEC** : La direction a indiqué que l'objectif est de partir des deux locaux actuels (SIP et SIE), bien que les locaux du SIP soient agréables malgré l'accueil mal disposé. Pour le moment, une réflexion à redisposer l'accueil est en cours, ce qui prendra du temps.

En ce qui concerne le bâtiment de Noisy Parc, la mairie de Noisy le Sec n'est pas d'accord.

La direction a fait part d'une piste sérieuse avec un bâtiment domanial identifié situé à Rosny-sous-Bois et visité récemment vendredi dernier 14/10/2016) qui est intéressant avec un accueil décent, proche des transports, un parking, mais qui doit faire l'objet d'une reprise et d'une mise aux normes (infiltrations)

Suite à une intervention de **FO FINANCES** posant un questionnement concernant la structure des bâtiments et les problèmes d'infiltration d'eau qui fragilisent les structures et remettent en question la sécurité des personnels pour la plupart des sites du département et compris Aubervilliers et Noisy le Sec, la direction locale a demandé aux OS de cesser de stresser tout le monde en affirmant que l'immeuble de Noisy le Sec peut s'effondrer par des rumeurs infondées comme d'autres bâtiments (comme Montfermeil ?), que tous les bâtiments ont des infiltrations d'eau y compris celui visité à Rosny-sous-Bois.

Revenant à l'enquête accueil, la direction a indiqué que seules 3 à 6 réponses d'agents étaient remontées, qu'il fallait manier avec prudence, que les propos écrits étaient déplaisants, regrettables, insultants et diffamatoires envers la responsable du SIP de Noisy le Sec, le responsable du SIP d'Aubervilliers ayant préféré ne pas venir au CHSCT de ce jour.

La direction a rappelé son soutien constant et inconditionnel à la responsable du SIP de Noisy le Sec, ainsi que ses revendications qui sont l'attribution d'une prime spécifique pour l'accueil difficile, une bonification de mutation pour les agents restant au minimum 3-4 ans dans le département et la mise en place d'un concours IDF.

La direction a indiqué que la décroissance de l'accueil en Seine-Saint-Denis était plus lente que pour les autres départements.

Les OS ont répondu que l'objectif était d'avoir des échanges constructifs, que le rapport d'enquête ne comportait pas de critiques gratuites, que ne pas parler des problèmes n'était pas les régler.

FO FINANCES a ajouté que le rapport ne comportait aucune remise en cause personnelle et que le but était de trouver des solutions concrètes aux problèmes identifiés le plus rapidement possible.

. **Mise en place du SIP comptable du Raincy** : La direction a indiqué que les travaux sont importants avec la réfection complète du rez-de-chaussée de l'immeuble et la suppression de la trésorerie de Gagny.

Cette mise en place est pilotée par la direction générale qui a trouvé le maître d'œuvre et les entreprises qui interviendront sur le chantier.

Le rez-de-chaussée sera intégralement effectué, créant ainsi une gêne moindre pour les agents qui iront au 1^{er} étage, et sera entièrement dégagé.

Le problème de la dalle au 1^{er} étage n'est pas un pour la direction, car étant assez solide, les agents allant au 1^{er} étage le temps des travaux disposant chacun d'une armoire, 1 bureau, 1 siège, une partie du matériel étant sortie du site.

Les travaux débutent dès vendredi prochain.

L'amiante sera traitée par des entreprises agréées, les travaux étant contrôlés par les services préfectoraux.

Face aux multiples questions des OS, (sous-traitants chargés de l'amiante, etc ...), la direction a demandé aux OS si elles voulaient être présentes sur le chantier lors des travaux ? La direction a ajouté que pour les OS, sous-traitant signifiait malfaçon, travail au noir, arnaque, garantie à faire jouer dans les 10 ans ...

Les OS se sont insurgés contre ces propos qui n'ont jamais été dits par ces dernières.

La direction a indiqué faire une communication aux agents concernant l'amiante le 02/11/2016 avec le maître d'œuvres et les entreprises concernées, y compris les sous-traitants (à voir), que le nouveau calendrier serait diffusé au fur et à mesure et que toutes les mesures de sécurité seront prises.

En ce qui concerne l'accès handicap, le sujet est à l'étude, la direction reprochant aux OS de refuser les travaux dans le cas où le bâtiment ne serait pas totalement aux normes.

Les OS regrettent ces procès d'intention permanents, **FO FINANCES** ajoutant qu'à partir du moment où une pièce au rez-de-chaussée permet la réception de l'utilisateur handicapé au lieu de dehors comme actuellement, la situation est acceptable et que la sécurité des personnes est prioritaire.

La vente des timbres du Raincy sera effectuée par les débitants de tabac de la commune du Raincy.

À compter du 01/10/2016, l'accueil des usagers se fera à la trésorerie de Gagny dans le local réception sur rendez-vous qui se trouve être le local intersyndical au sous-sol.

En ce qui concerne les tickets restaurants pour les collègues du Raincy se rendant à Gagny, la direction va faire le nécessaire, alors que pour les frais de déplacement, il s'agit de la même RAN et qu'en principe il n'y a pas de remboursement, même si les agents sont volontaires. La direction s'est engagée à étudier ce problème.

. **Incendie à la DGE** : Un début d'incendie dû à un chalumeau s'est déclaré dans un couloir face à des bureaux avec un chalumeau et des bonbonnes de gaz alimentant le chalumeau.

L'évacuation a eu lieu dans le calme, tout le monde est sorti avant que l'alarme ne se déclenche, les portes coupe-feu se sont fermées automatiquement, aucune atteinte aux personnes, 3 personnes étant (2 agents de la DGE et 1 contremaître) étant intervenues immédiatement pour éteindre le feu à l'aide d'un extincteur avant l'arrivée des pompiers.

. **Questions diverses** :

. **Note amiante du 23/08/2016** : Cette note n'étant pas redescendue officiellement de la DG qui n'a pas donné ses instructions découlant de cette note générale, la direction la renvoie au prochain plénier.

. **Tentative de suicide à la DRESG** : Cette tentative ayant eu lieu au domicile conjugal, la direction a indiqué se renseigner pour connaître les causes dans le cadre légal, que la famille a été reçue dans les jours qui sont suivis à plusieurs reprises, mais pas encore la personne concernée et que la mise en place d'un soutien des agents et collègues est en question.

La direction a indiqué informer les représentants syndicaux qui s'interrogent sur l'opportunité de mettre en place une enquête.

. **Enquête suicide aux douanes** : Un point sur l'avancée de la délégation d'enquête a été effectué. Il a été bien établi que l'administration est bien partie prenante de cette délégation et qu'elle doit donner son accord sur le questionnaire et autres comme prévu par les textes. Suite à un désaccord sur une nouvelle délibération présentée par les OS, la séance a été suspendue et le sujet reporté au prochain CHSCT 93 en présence du médecin de prévention et de l'Inspecteur santé et sécurité au travail absent ce jour.

Prochaines visites de sites : SIP de Saint-Denis le vendredi 03-11-2016

N'hésitez pas à signaler tout problème relevant de la compétence du CHSCT soit par l'intermédiaire du cahier hygiène et sécurité qui doit être à la disposition de tous dans chaque unité de travail et service, par la voie hiérarchique ou en joignant vos représentants.

FO DGFIP est à votre disposition pour faire remonter tous les problèmes concernant l'hygiène et sécurité, la priorité étant de les inscrire dans les **cahiers hygiènes et sécurité dématérialisés sur Ulysse local** prévus à cet effet et accessibles à partir de chaque poste de travail.

INFORMATIONS DIVERSES

Adresse de la médecine de prévention : 27 rue DELIZY, 93500 PANTIN (RER : EOLE arrêt PANTIN ou métro ligne 5 arrêt Eglise de PANTIN) ; Téléphone : 01-48-43-35-45 ; Fax : 01-48-43-35-44

Dans tous les cas, n'hésitez pas à joindre vos représentants CHS pour toute information complémentaire.

Titulaire CHSCT FO 93 : MASSON Philippe, DDFIP, Redevance audiovisuelle, Site Satie à Bobigny
Téléphone : 01-48-96-55-44 ; Mel : philippe.masson1@dgfip.finances.gouv.fr

Suppléant CHSCT FO 93 : BEZIADÉ Josette, DRESG, Noisy le Grand
Téléphone : 01-57-33-82-46 ; Mel : josette.beziade@dgfip.finances.gouv.fr

Expert CHSCT FO 93 : CHRISTEN Hervé, DOUANES, Roissy
Téléphone : 01-48-16-42-87 ; Mel : herve.christen@douane.finances.gouv.fr

Expert CHSCT FO 93 : LAHAYE Guilène, Permanente FO DGFIP 93, Site Moulin à Bobigny
Téléphone : 06.64.93.96.71 Mel : fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétariat Force Ouvrière : fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr ☎ 06.64.93.96.71
Site Moulin, 13 Esplanade Jean MOULIN, 93009 BOBIGNY



Avec **FO** Défendons la Liberté et
l'Indépendance Syndicale

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip